

Monsieur le Président de la République  
Palais de l'Élysée,  
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré  
75008 Paris, France

Paris, le 8 juin 2020

Monsieur le Président de la République,

Alors que les protocoles sanitaires s'allègent légitimement en France, comme dans les transports ou les écoles, en raison de la maîtrise de l'épidémie de covid-19, les cafetiers et les restaurateurs en appellent à vous.

Ils ne comprennent pas le maintien des restrictions actuelles à leurs activités alors que le Président du conseil scientifique déclare être « *raisonnablement optimiste* » car « *la situation est sous contrôle* ».

A Paris et en région parisienne, les cafetiers et les restaurateurs ne peuvent ouvrir que leurs seules terrasses et doivent en plus faire face à une météo capricieuse.

Ces conditions viennent s'ajouter aux mesures de restrictions de déplacement et de fermeture des frontières ou au maintien du télétravail de nos concitoyens, autant de mesures préjudiciables à l'activité des restaurateurs, des cafetiers et des hôteliers.

Monsieur le Président de la République, nos professionnels veulent travailler.

Ils vous demandent d'intervenir afin que soit autorisée la réouverture totale et rapide de l'ensemble des établissements du secteur des hôtels, cafés, restaurants dans le respect du protocole sanitaire lequel serait assoupli afin de permettre la consommation debout.

Il en va de la survie de leurs établissements et de leurs emplois.

Je vous remercie par avance de l'intérêt que vous porterez à leur demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.

Didier Chenet  
Président

